



Code du web à l'usage des enfants

Respecte le matériel et les gens qui t'entourent.

Ne communique jamais de renseignements personnels.

Ne dis à personne ton nom, ton âge, ton adresse, ton numéro de téléphone ou l'école que tu fréquentes. Tes mots de passe pour des sites Web et ton courriel doivent également rester secrets. Ne donne jamais tes mots de passe à personne. N'envoie jamais de photos de toi sur internet.

N'accepte jamais de rencontrer ou d'appeler quelqu'un.

Si quelqu'un te demande de le rencontrer en personne, dis NON et avertis un adulte. Agis comme tu le ferais avec un(e) inconnu(e) dans la rue ou au téléphone.

Sois toujours courtois.

Evite d'être cruel, impoli ou méchant. Ne diffuse pas de rumeurs ou de mensonges sur les gens.

Vérifie auprès d'un adulte avant de télécharger quelque chose.

Les fichiers et les programmes que tu télécharges peuvent contenir des virus et endommager l'ordinateur.

N'oublie pas de te déconnecter avant de quitter le poste.

Adoptée par délibération n°11-151 du Conseil Communautaire en date du 9 novembre 2011 pour une mise en application immédiate.

Sainte-Geneviève-des-Bois, le 9 novembre 2011

Olivier Léonhardt,
Président de la Communauté
d'agglomération du Val d'Orge

